

# A bas la religion des Droits de l'Homme



En Europe, notre nouvelle religion, en dehors de la dhimmitude pour quelques uns, de plus en plus nombreux il est vrai, l'autre grande religion, c'est celle des Droits de l'Homme.

Les Droits de l'Homme, c'est quoi ? « Tout être humain possède des droits universels, inaliénables, quel que soit le droit positif en vigueur »

En Europe, ils sont nombreux : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention\\_europ%C3%A9enne\\_des\\_droits\\_de\\_l%27homme](https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_europ%C3%A9enne_des_droits_de_l%27homme)

Ces droits, censés protéger les êtres humains (et non pas que

les hommes, malgré son intitulé), desservent l'humanité. En effet, de base, comment peut-on croire que des droits universels pour les individus vont servir la communauté ? Il est totalement légitime de vouloir protéger les individus qui, à travers l'Histoire, se sont vus spoliés de nombreuses choses (dont leur vie) à cause de la communauté, mais l'inverse est tout aussi vrai : que se passe-t-il si un homme veut la mort d'une société ? Et si plusieurs hommes se liguent pour y mettre fin ?

C'est exactement ce qu'il se passe avec les islamistes. Leurs droits inaliénables les rendent intouchables alors même qu'ils veulent détruire la société qui les protège. Le souci, c'est qu'ils ont un projet bien défini pour remplacer la société qu'ils auront vaincue : la charia. Et à ce moment là, on pourra dire adieu à nos libertés, égalités et fraternités si durement acquises, et toujours remises en question.

D'autant plus que ça cause de grosses contradictions que nous sommes incapables de résoudre.

Par exemple, prenons un terroriste. Nous ne pouvons pas le condamner à mort, puisque cette pratique va à l'encontre des droits de l'homme. Nous ne pouvons pas l'expulser si il est Français, car il deviendrait sans nationalité, ce qui va à l'encontre des droits de l'homme. Si c'est un étranger, si c'est un pays qui applique la torture, la peine de mort ou instable politiquement, nous ne pouvons pas l'expulser, cela va à l'encontre des droits de l'homme.

Que nous reste-t-il ? Une peine de prison. Oui mais attention, sans torture, sans maltraitance, sans aucun sévices que ce soit, et en lui fournissant tout ce qu'il faut pour bien vivre : un toit, du chauffage, des sorties, une télé, une console, des activités...

Cerise sur le gâteau : la prison à vie n'existe pas en France :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Perp%C3%A9tuit%C3%A9\\_incompressible\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Perp%C3%A9tuit%C3%A9_incompressible_en_France)

Tout au plus, vous y passerez 22 ou 30 ans.

Et en plus, n'oublions pas la radicalisation en prison : un islamiste pourra très bien faire sa propagande et avoir un impact d'autant plus négatif sur la société, sans que rien ni personne ne puisse l'en empêcher. On pourra toujours le faire changer de prison mais le problème ne sera que déplacé.

En Allemagne, ils ont choisi de durcir leurs pratiques en matière d'expulsion, après plus d'un an d'accueil sans remise en question. Mais que se passe-t-il si le pays d'origine n'en veut pas ?

<https://www.welt.de/politik/ausland/article160986896/Tunesier-gegen-Abschiebungen-von-Islamisten-aus-Deutschland.html>

Logique : tout pays ne veut pas de criminel, encore moins de terroriste.

D'un côté, on n'expulse pas si le pays pratique la torture ou la peine de mort, de l'autre, les pays n'en veulent pas. Et nous voilà bêtement coincés face à nos contradictions. Le laxisme et l'angélisme nous auront menés droit au mur. Alors, on continue de se faire écraser ou on abat le mur pour d'autres alternatives ?

**Olivier Pfister**